

Après plus de deux mois de grèves et de manifestation face à la contre-réforme des retraites, le 15 février s'engageait à l'Assemblée nationale le débat sur les deux projets de loi du gouvernement. Pour pratiquer une guérilla parlementaire, la France Insoumise et le PCF avaient déposé 36000 amendements pour 81 articles de la première loi (loi ordinaire) et un débat qui était prévu pour se terminer au plus tard le 9 mars. Samedi 29 février, le Premier ministre, Edouard Philippe, selon un scénario prévisible, a utilisé l'arme parlementaire choc pour un gouvernement de la V^e République : le recours à l'article 49.3 de la Constitution.

Cet article permet au gouvernement de suspendre immédiatement le débat sur un projet de loi et d'engager la responsabilité du gouvernement. La loi est donc automatiquement considérée comme adoptée, sauf si une motion de censure est votée par une majorité de député-e-s. La République en marche avait obtenu en 2017 une majorité écrasante de 298 sièges sur 577, sans compter les 46 sièges des alliés MODEM de Macron, rendant illusoire tout vote majoritaire d'une motion de censure. Celle déposée par les Républicains et celle des trois groupes PS, France insoumise et PCF furent votées le 3 mars et évidemment minoritaires. Dans la foulée, la deuxième loi (loi organique fixant les règles de financement) fut adoptée le 5 mars.

Le processus parlementaire va donc se poursuivre en avril par le débat au Sénat et un retour devant l'Assemblée pour le vote d'ici l'été. Pendant les deux mois qui viennent, la confrontation autour de cette attaque sociale va donc rester au cœur de la situation sociale et politique. Dès l'annonce du 49.3, des centaines de militant-e-s ont manifesté aux abords de l'Assemblée nationale et le mardi 3 mars, jour des votes des motions de censure, ont eu lieu dans tout le pays des manifestations avec des dizaines de milliers de personnes.

Le désaveu populaire a été crescendo ces derniers jours. Plusieurs sondages exprimaient un rejet à 70% de ce diktat gouvernemental du 49.3 et plus de 60% des sondés déclaraient leur soutien aux motions de censure pour faire chuter le gouvernement. De même, le rejet de l'attaque de Macron est toujours largement majoritaire, progressant à plus de 60%, notamment parmi les jeunes et les femmes et dans les régions où le niveau de vie des classes populaires est le moins élevé. C'est cette opposition qui exerce une réelle pression sur le parti majoritaire et l'a poussé à utiliser le 49.3 pour essayer d'apparaître comme un pouvoir fort capable d'imposer ses réformes.

Pour se faire élire et cimenter son parti, Macron avait joué une carte néolibérale moderniste, européenne, ouverte sur les questions de société, opposée non seulement à l'extrême droite, mais aussi aux archaïsmes conservateurs de la classe politique des Républicains et du PS. Il avait pu ainsi rassembler un électorat sympathisant des Verts, comme du PS, voyant en lui une protection face à Marine Le Pen. De tout cela, il ne reste quasiment rien aujourd'hui, LREM va en payer le prix lors des élections municipales des 15 et 22 mars et autour de Macron la perspective de la présidentielle de 2022 apparaît hasardeuse.

Aussi, Macron aurait voulu ces dernières semaines se reconstruire à droite sur les thèmes régaliens et surfer sur une campagne islamophobe contre le "séparatisme islamiste". L'épidémie de coronavirus a empêché de jouer ce registre. Par contre, celle-ci fait ressortir cruellement la situation catastrophique du système de santé, déjà à l'asphyxie avant le Covid 19. De nombreux chefs de service hospitaliers l'ont rappelé à Macron ces derniers jours. En même temps, cette épidémie fait ressortir en France le contre-exemple des USA, pays dans lequel n'existe pas un système fédéral de santé publique, laissant les contaminés potentiels dépendant de leur assurance privée. La France bénéficie encore d'un

Retraites (et au-delà) : contre Macron, la bataille n'est pas finie

<https://www.contretemps.eu> redaction

système permettant une prise en charge publique et gratuite aux antipodes du modèle néolibéral dont s'inspire la contre-réforme des retraites.

L'issue de la question de la loi sur les retraites est donc encore ouverte. Le mécontentement social est toujours aussi profond et les forces existent pour permettre une mobilisation capable de faire chuter Macron sur cette question. Les semaines du mois de mars vont voir se succéder de nombreuses manifestations, à commencer par le 8 mars et en continuant par des mobilisations des Gilets jaunes, celles contre le racisme et l'ouverture des frontières aux migrants, les marches climat. De plus, début avril, vont se mettre en œuvre les nouvelles dispositions limitant encore plus les droits des chômeurs.

Sur de nombreuses questions, souffle dans le pays un vent de remise en cause du système, à commencer par le rejet des violences faites aux femmes et de la complaisance dont bénéficient les prédateurs sexuels, mais aussi le rejet des "premiers de cordée" tant vantés par Macron dont Carlos Ghosn était l'archétype. Le monde de Macron se lézarde, sans pour autant qu'existe en face une convergence, une cohérence sociale et politique autour d'un projet anticapitaliste, capable de briser les fausses alternatives.

Le mouvement des gilets jaunes comme celui contre le projet de destruction des retraites font ressortir les besoins de justice sociale, de répartition de richesses, besoins exprimés largement au sein des classes populaires. Ces besoins et ces mobilisations désignent un obstacle à cette justice et à la satisfaction des besoins, l'intérêt des groupes capitalistes et bancaires dont Macron est le représentant politique. Les convergences de ces aspirations apparaissent dans toutes les mobilisations de ces dernières semaines et dans plusieurs appels émanant du mouvement syndical et associatif et de la gauche radicale sans pour autant que se construise un front social et politique à la hauteur des enjeux.

La succession de mobilisations des semaines à venir seront toutes des points d'appui, mais elles ne pourront pas à elles seules construire l'affrontement avec Macron, entraîner dans tout le pays un mouvement semblable à celui qui avait débuté en décembre et janvier dernier autour de la SNCF et de la RATP. L'Intersyndicale nationale n'a donné comme perspective de prochaine journée de grève et de mobilisation que le 31 mars. Même tardive, cette date pourrait être le point de départ explicite d'une nouvelle offensive contre Macron, de nouvelles grèves dans des secteurs professionnels et de nouvelles initiatives de blocage, d'une mobilisation nationale à Paris par une montée en masse, avant que la loi ne soit définitivement adoptée. Les secteurs combatifs sont porteurs de telles perspectives. C'est de leur écho que dépendra l'issue de cette confrontation.

7 mars 2020.

Léon Crémieux est technicien aéronautique à Air France retraité et syndicaliste Sud Aérien.